

## Fiche signalétique

# Oasis

Date de publication : 25/07/2013 (j/m/a)

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : Oasis

Norac Concepts Inc.  
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1  
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

### 2. COMPOSITION/ RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° de CAS
Ingrédients non dangereux			

Synonyme(s) : Inconnus.

Nom chimique : Teinture.

Usage(s) du produit : Colorant liquide pour les lacs et les étangs.

### 3. IDENTIFICATION DES RISQUES

**Sommaire** : La présente fiche signalétique fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche signalétique en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

**Propriétés physiques** : Liquide bleu très foncé à légère odeur.

**Voies d'administration** : Yeux, peau, et inhalation.

**Effets d'une exposition aiguë** : Peut irriter les yeux et la peau.

**Effets d'une exposition chronique** : Inconnus.

### 4. PREMIERS SOINS

**Inhalation** : Déplacer la victime vers une source d'air frais. Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls.

**Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

**Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

**Ingestion** : Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Si la victime n'est pas évanouie et n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire une tasse d'eau pour diluer la matière. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau.

**Avis au médecin** : Il n'existe pas d'antidote spécifique; traiter selon les symptômes.

### 5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

**Point d'éclair** : > 93,3 °C.

**Température d'auto-ignition** : Aucune donnée.

**Limite d'inflammabilité (inférieure)** : Aucune donnée.

**Limite d'inflammabilité (supérieure)** : Aucune donnée.

**Moyens d'extinction** : En cas d'incendie important, utiliser un agent formant un film flottant ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

**Techniques de lutte contre l'incendie** : Des procédures particulières ne sont pas requises. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

**Autres risques d'incendie ou de feu** : Inconnus.

## 6. DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles** : Porter un équipement de protection individuelle tel que décrit à la section 8.

**Déversements, fuites ou dégagements** : En cas de déversement au sol, endiguer le déversement pour arrêter la fuite et empêcher la contamination de se propager. Laver d'abord les surfaces dures avec un détergent et de l'eau, puis absorber la matière avec un absorbant convenable. En cas de déversement dans l'eau, utiliser un barrage ou la dérivation pour arrêter le dégagement et minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, la terre, l'eau et l'absorbant contaminés en vue de les éliminer convenablement. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes lorsqu'on doit déclarer le dégagement ou lorsqu'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

**Produits chimiques de désactivation** : Inconnus.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Méthodes de manipulation** : Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser.

**Conditions d'entreposage** : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Garder les contenants fermés.

Garder hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie

**Température d'entreposage** : Entreposer à la température ambiante et au-dessus de 0 °C.

## 8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

**Protection des yeux** : Des lunettes protectrices contre les agents chimiques lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux.

**Protection de la peau** : Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables.

**Protection respiratoire** : En présence du brouillard de pulvérisation, porter un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA.

**Équipement de protection supplémentaire** : Bassin oculaire.

**Vérifications techniques** : Assurer une extraction d'air local ou une ventilation lorsque le produit est pulvérisé.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Aspect** : Liquide bleu très foncé.

**Odeur** : Légère odeur.

**Poids volumique apparent** : 1,05.

**Point d'ébullition** : Non déterminé.

**Point de fusion** : Non déterminé.

**Solubilité (eau)** : Soluble.

**Solubilité (autre)** : Aucune donnée.

**pH** : Non déterminé.

**Volatilité en %** : Aucune.

**Taux d'évaporation (éther=1)** : Non déterminé.

**Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C)** : Aucune donnée.

**Densité de vapeur (air=1)** : Non déterminée.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.

**Polymérisation dangereuse** : Ne se produira pas.

**Conditions à éviter** : Inconnues.

**Matières incompatibles** : Éviter les oxydants puissants.

**Produit(s) de décomposition dangereux** : Peut produire du monoxyde de carbone.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

**Sommaire :** Peut irriter les yeux et la peau.

**Inhalation :** Ce produit ne posera probablement pas de danger en cas d'inhalation dans des conditions d'utilisation normale.

**Contact avec la peau :** Peut irriter la peau et provoquer des rougeurs.

**Contact avec les yeux :** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation et des rougeurs.

**Ingestion :** Peut causer des nausées, des douleurs abdominales et de la diarrhée.

**Effets chroniques :** Une dermatite présente peut s'aggraver.

**Cancérogénicité :** Les matières actives du produit ne sont pas classées comme cancérigènes par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA et le NTP.

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

**Renseignements écotoxicologiques :** Non déterminés.

**Effets sur l'environnement :** Ne pas contaminer les eaux domestiques, les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les rivières.

**Persistence et dégradation :** Inconnues.

## 13. ÉLIMINATION

**Élimination du contenant :** Emballage non réutilisable. Ne pas réutiliser. Rincer le contenant trois fois (ou l'équivalent) et ajouter les rinçures dans le réservoir de pulvérisation. Si possible, offrir le contenant en vu de son recyclage ou le perforer et l'éliminer dans un dépotoir, ou selon une autre méthode approuvée par les autorités locales.

**Élimination des déchets :** Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.

Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou

## 14. TRANSPORT

**Classification TMD :** Non réglementé.

**Téléphone d'urgence transport :** 613-787-5620.

## 15. RÉGLEMENTATION

**Classification et règlements (SIMDUT) :** Non réglementé.

## 16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

**Rédaction :** Norac Concepts Inc.